

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 22 (1950)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg 28, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J. Balmas, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte ;
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

E. Lateltin, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Téléphone 2 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel.
F. Gilliard.
A. Hechel.
A. Jaquet.
J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Beaulieu 11, Lausanne.
Chèques postaux II. 6622. Téléphone 24 41 41

TOUS LES MEMBRES DES SOCIÉTÉS SUIVANTES REÇOIVENT « HABITATION »

U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève.
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Moutier ;
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;
Familia, Société coopérative d'habitation.
SYNTEC. Syndicat général des employés techniques, Genève.
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENT

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 6622.

RÉSOLUTION

L'Assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, Section romande, réunie à Vevey le 24 juin 1950, sous la présidence de M. A. Maret, conseiller d'Etat,

rappelle tout d'abord sa demande que les Gouvernements cantonaux constituent le plus tôt possible des commissions permanentes consultatives chargées de suivre la politique du logement ;

estime qu'une aide à la construction de logements à bon marché reste nécessaire ;

l'envisage sous forme de subventions cantonales et communales, ou d'appuis indirects par prêts en second rang à taux réduit, par allègements fiscaux, par la mise à disposition de terrains, etc., ces différentes formes pouvant être combinées ;

décide de porter cette résolution à la connaissance des Conseils d'Etat et des principales villes des cantons romands.

Sommaire

La construction de logements salubres et économiques dans le canton de Genève	9
Cité du « Jakobsberg », à Bâle	11
L'exposition de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève	17
Les sciences sociales et le problème des grandes villes	18
Statuts de l'Union suisse pour l'amélioration du logement :	19
Bibliographie	23
Informations	24